

**Salon des micro-entreprises 2010**

**Tout savoir sur la protection sociale des créateurs d'entreprise**

Du 12 au 14 octobre, l'Agirc et l'Arrco seront présents au Salon des micro-entreprises, qui se déroulera au Palais des Congrès, Porte Maillot, à Paris. Aux côtés de l'Urssaf, du RSI<sup>1</sup>, de Pôle Emploi et de la CCVRP<sup>2</sup>, l'Agirc et l'Arrco animeront un Espace Emploi et Protection sociale (stand M20, niveau 2).

**Les conseillers du service réglementation de l'Agirc et de l'Arrco** répondront aux questions des visiteurs qui souhaitent créer ou reprendre une entreprise : « Quelles sont les démarches administratives à mener pour s'affilier à la retraite complémentaire ? » « Que devient ma retraite de salarié quand je crée mon entreprise ? » Lors de l'édition 2009 du salon, plus de 500 personnes ont ainsi été reçues et renseignées, au cours d'un entretien individuel personnalisé.

Besoin d'une information plus générale ? L'Espace Protection sociale, c'est aussi un programme complet de micro-conférences sur le statut d'auto-entrepreneur, les retraités créateurs d'entreprise, la protection sociale du créateur d'entreprise, etc.

*Téléchargez une invitation sur [www.agirc-arrco.fr](http://www.agirc-arrco.fr), rubrique Agenda*

**Contact presse** [dc.presse@agirc-arrco.fr](mailto:dc.presse@agirc-arrco.fr)

---

---

<sup>1</sup> Régime sociale des indépendants.

<sup>2</sup> Organisme de recouvrement des cotisations de Sécurité sociale et des contributions d'assurance chômage des vrp multcartes.